

Liaison transfrontalière

Mais Les Brenets ne veulent pas en rester là. Ils ont déposé auprès de l'Office fédéral des transports une demande de concession transfrontalière entre la bourgade neuchâteloise et la ville de Villers-le-Lac qui ne dispose d'aucun moyen de transport public à destination de la Suisse depuis la fermeture, il y a de nombreuses années, de sa gare, certes excentrée, sur la ligne entre Morteau et Le Col-des-Roches. Avec le soutien du canton de Neuchâtel, la commune des Brenets compte bien obtenir cette concession et l'intégration de cette ligne transfrontalière dans la communauté tarifaire neuchâteloise «Onde verte» à la fin de 2008, ce qui lui permettrait de recevoir des subventions cantonales.

Ainsi donc, après l'introduction de trois navettes ferroviaires matinales entre Morteau et La Chaux-de-Fonds, on multiplie les initiatives afin de réduire les bouchons aux heures de pointe au Locle et dans les environs. S'il reste fort à faire (par exemple encouragement du covoiturage ou du transport combiné rail/route), ces expériences ouvrent des voies originales qui commencent à connaître le succès.

B. N.